

# L'ÉCONOMIE INFORMELLE : des éléments de diagnostic à la recherche de solutions nouvelles

Le 16 octobre 2019 s'est déroulé le Pop-Up dev éco à la Plaine Images à Roubaix-Tourcoing. L'événement visait à présenter les travaux, actions ou réflexions en matière de développement économique menés dans les quartiers prioritaires. L'économie informelle a été mise en débat au cours d'un parcours spécifique donnant lieu à des ateliers. Le fruit de ces travaux est disponible dans ce 4 pages.

## L'économie informelle : de quoi parle-t-on ?

L'économie informelle existe dans les quartiers sous plusieurs formes qu'il est difficile d'appréhender de par ce caractère informel. Elle est pourtant visible, pour une partie, dès que l'on déambule dans certaines rues, mais elle semble insaisissable dès qu'il s'agit de la qualifier et de la quantifier. Autour de phénomènes d'entraide, de solidarité locale, dans la sphère familiale ou micro locale, elle permet, pour les habitants des quartiers, de bénéficier de services à moindre coût et qui viennent nourrir un système local, en dehors de tout cadre réglementaire. Entre entrepreneuriat informel, entraide et travail dissimulé, les différences sont parfois ténues.

Pour l'ADULM, qui a réalisé un benchmark sur le sujet, l'économie informelle correspond à « l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent à la régulation de l'Etat ». Elle recouvre des activités diversifiées

dont le contour est parfois difficile à déterminer :

- ✓ Sphère marchande et non marchande
- ✓ Economie illégale dans son contenu (vente de produits illicites)
- ✓ Economie illégale dans sa forme (le travail au noir)
- ✓ Economie de subsistance

Sur ce dernier point, les travaux du collectif Rosa Bonheur, permettent de mieux comprendre la complexité de ce travail d'identification.

### Du travail de subsistance à l'économie urbaine de la subsistance

Parfois perçue comme une nuisance, l'économie informelle est dorénavant un sujet d'études, car elle vient non seulement expliquer certains mécanismes qui ne sont pas visibles par les institutions, mais elle pourrait également être porteuse de



La restauration à domicile est l'une des expressions de l'économie informelle.

développement si des passerelles étaient trouvées entre ce type d'économie et l'économie formelle. C'est le but de quelques expérimentations innovantes qui prennent appui sur ce qui fait la force de l'économie informelle (souplesse, réseaux familiaux, services de proximité) tout en la rendant formelle avec un cadre réglementaire respecté garantissant le respect du droit du travail et la sécurité des entrepreneurs/salariés.

L'enjeu tient dans le caractère de subsistance de cette économie. Si l'on s'en tient au revenu fiscal médian par unité de consommation donné par l'INSEE, il apparaît que des quartiers sont en fort décrochage – les revenus y sont, pour certains emblématiques, compris entre 4.500 et 8.000 € sur les Hauts-de-France. L'économie de la subsistance vient ajouter des revenus, non déclarés,

à des ménages qui n'en disposent pas dans des zones où le chômage touche fortement les populations. Pourtant, le chômage n'indique pas pour autant une absence d'activités, particulièrement dans les secteurs qui ont connu ou connaissent une désindustrialisation. Le travail industriel de la main d'œuvre a laissé place à une nouvelle forme de travail pour survivre : le travail de subsistance, aux marges du marché de l'emploi.

Le travail de subsistance, dans certains secteurs fait système, il s'imbrique à la vie sociale et marque l'urbain à tel point que l'on peut en dégager une économie urbaine de la subsistance en tant que champ économique à part entière.

Sur ce point, plusieurs secteurs économiques peuvent être concernés comme la restauration, les services à la personne, les métiers du bâtiment ou encore la réparation de voiture. Sur ce dernier point, les recherches de José Calderon Gil à Roubaix et Abou N'Diaye à Stains nous enseignent sur les mécanismes à l'œuvre et les effets (positifs et négatifs) pour la population locale. La question pour les pouvoirs publics est ensuite de savoir comment rendre formel ce type d'activités sans détricoter l'ensemble des liens de solidarité et familiaux qui peuvent exister actuellement.

Les études pointent, ce qui n'était pas attendu, des économies imbriquées entre formelles et informelles qui loin d'être en concurrence ou en opposition sont beaucoup plus liées entre elles. Dans les travaux d'Abou N'Diaye, il apparaît par exemple qu'un garage de rue permet

d'effectuer des travaux de mécaniques et de remplacement de pièces plus précis qu'un garage de marque par exemple, ce qui permet de renforcer la longévité des véhicules et à terme, un gain écologique et économique non négligeable dans une filière touchée par l'obsolescence programmée.

Pour José Calderon Gil plusieurs paliers de travail de subsistance existent :

- ✓ Le rendu d'un service qui peut donner lieu à rétribution,
- ✓ Le complément de service qui permet de compléter un revenu,
- ✓ Le travail de subsistance comme source majoritaire de revenu du foyer.

#### Tout n'est pas formalisable mais...

À la confluence entre la création d'activités et l'économie informelle, les professionnels œuvrant dans la détection des projets d'entreprises (Citéslab) sont en première ligne, et arrivent à percevoir des mécanismes, des essais de formalisation de certains projets qui ne seraient pas forcément viables dans les formes classiques de l'économie. Il convient alors de bien identifier les freins qui se posent vers la formalisation. A contrario, le risque est également réel de voir des entreprises formelles aller vers des activités informelles.

**Quelles nouvelles solutions envisagées afin de voir apparaître de nouvelles initiatives ?**

Les travaux de José Calderon Gil montrent qu'au-delà du rôle économique, il existe

un réel rôle social dans certains quartiers prioritaires : des organisations familiales peuvent en dépendre et vouloir à tout prix formaliser ces initiatives ou les démanteler pourrait conduire à des difficultés sociales de ces organisations de proximité. L'accompagnement vers le formel va donc nécessiter une bonne connaissance des intérêts de chacun, des possibilités offertes comme parcours de création d'activités et nécessiter d'activer des leviers individuels (le parcours du créateur par exemple), mais également des leviers collectifs (mise à disposition de lieux de mutualisation – type garage solidaire pour la mécanique de rue ou encore entrepreneuriat collectif sous forme de coopératives).

Sur le travail de subsistance cette fois, et en parallèle des démarches d'entrepreneuriat, la question des compétences et des savoir-faire et de leur valorisation est un enjeu pour les acteurs de l'emploi. Comment valoriser les compétences acquises dans la rue, dans la pratique d'un métier ? Ce sujet doit être pris en main par le service public de l'emploi, c'est une des préconisations de l'avis du CNV sur l'économie informelle.

Deux expériences nous permettent de toucher des solutions publiques à cette économie informelle : **le réseau Kpa-Cités** qui permet un entrepreneuriat collectif sur le mode des coopératives dans les quartiers prioritaires et **les territoires Zéro chômeur** sur la remise en confiance de chômeurs de longue durée autour de nouveaux services non concurrentiels à l'initiative de salariés embauchés sur des CDI.



## Les Territoires Zéro chômeur de Longue Durée (TZCLD), l'exemple de la fabrique de l'emploi

**Lancé en 2016, à l'initiative d'ATD Quart monde, les Territoires zéro chômeur se déclinent via la Fabrique de l'Emploi sur la Métropole Européenne de Lille. Le principe est fondé sur un triptyque :**



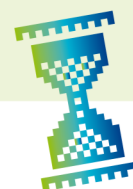
La loi du 21 février 2016 est venue créer cette expérimentation pendant 5 ans et sur 10 territoires tests. L'idée est d'utiliser le coût induit par le chômage pour le mettre au service d'une structure, l'EBE (Entreprise à but d'emploi) et de proposer via cette structure des embauches en CDI au SMIC à 35h pour les habitants (depuis plus de 6 mois), chômeurs de longue durée et volontaires du territoire.

Les activités se déploient autour de service non concurrentiel : maraichage urbain, épicerie solidaire, aide au déménagement, garage solidaire. Les activités doivent bénéficier au territoire et obligation de non-concurrence (ne pas détruire l'emploi existant). Le travail doit être complémentaire et supplémentaire. En 2019, la fabrique de l'emploi employait 114 salariés.

Depuis le Pop-up dev éco, la Loi du 14 décembre 2020 est venue confirmer cette expérimentation pour une extension de ce dispositif à d'autres territoires, sur candidature.



Retrouvez différentes ressources sur les TZCLD sur le site <https://www.tzclld.fr/>





## Interview de José Calderon Gil

Membre du collectif Rosa Bonheur et maître de conférence, CLERSÉ, Université de Lille.

*Quel est l'état des connaissances sur l'économie de subsistance suite à la sortie de l'ouvrage du collectif Rosa Bonheur ?*

L'hypothèse qui se dessine, suite aux discussions scientifiques entre confrères temps à prouver l'hypothèse d'une économie de subsistance généralisée dans les territoires qui ont vécu la désindustrialisation et qui semblent en marge de la société, avec une tendance pour les pouvoirs publics à y créer des politiques publiques de surveillance et non de « faire avec ». C'est le cas sur d'autres terrains comme à Liège, Gand, en Angleterre, Marseille, Saint-Etienne ou encore dans l'Aisne où ce système est très développé.



Jose Calderon Gil, co-auteur de l'ouvrage « La ville vue d'en bas » lors du Pop-Up dev éco en octobre 2019.

*La réponse publique existe-t-elle et si oui, est-elle adaptée ?*

Je dirais qu'il n'y a pas de prise de conscience de l'ampleur du phénomène et de son imbrication avec les sphères familiales ou communautaires. La question est également la reconnaissance et la place de chacun dans la société qui n'est plus offert par le salariat sur les secteurs à fort chômage. Les formes de l'économie de subsistance permettent cette reconnaissance qui va d'ailleurs au-delà du simple service avec retour monétaire. Les systèmes de don, d'échanges de services ou d'entraide sont également présents entre individus ou entre groupes d'individus. Le problème des réponses publiques tient dans leur caractère de contrôle : il faut encadrer, contrôler alors que les gens qui sont dans ce système économique font déjà ce qu'ils peuvent pour vivre et s'en sortir !

## Les Kpa-cités : l'entrepreneuriat collectif pour le quartier



### L'origine du projet

« Pour nous, l'enjeu est d'amener la question économique dans le champ de l'éducation populaire. Profiter des innovations économiques et les mettre à disposition des quartiers les plus en difficultés sur un principe d'éducation populaire afin de donner accès à ces innovations. » **Simon Sarazin**, coopérant chez Optéos

Les Kpa-cités s'inspirent du modèle des Coopératives jeunes de service, importées du Canada, qui permettent à des jeunes de tester une activité coopérative durant les périodes de vacances scolaires et d'en tirer de l'argent de poche (voir la fiche expérience sur les CJS). Ces coopératives permettent de monter en compétence sur des projets collectifs et de la gestion d'entreprise. Testées à Boulogne-sur-Mer notamment, elles ont donné l'idée d'entrepreneuriat coopératif sur ce modèle pour les adultes avec une incubation du projet au sein du collectif ANIS pour tester ce nouveau modèle économique.

### Un modèle contributif et innovant

Le fonctionnement des Kpa-Cités se veut contributif et ouvert, une tendance issue des modèles numériques et opensource : la gestion y est collective et la gouvernance partagée. Ce modèle se retrouve également dans le réseau des Kpa-cités : le modèle étant contributif, chaque nouvelle expérience est mise en commun afin d'effectuer des transferts de connaissances entre les différentes Kpa-cités dans les territoires.

### Les Kpa-cités : Une marque ouverte

La marque commerciale ouverte consiste à créer dans un territoire une coopérative ouverte (une marque) où tout le monde peut arriver et tester des activités économiques. Sur cette marque, chaque coopérant peut facturer, faire des devis. L'idée est de positionner cette marque ouverte dans un écosystème ou un lieu emblématique pour être entouré de potentiels dynamiques économiques et des services à y apporter.

Les Kpa-cités sont donc des coopératives permettant de développer des actions collectives à l'initiative des habitants d'un quartier et dans un but d'entrepreneuriat. Le portage coopératif est assuré par une Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) qui assure la gestion administrative et comptable des revenus générés.

Les revenus (souvent symboliques) issus des activités menées sont redistribués aux habitants sous forme de fiches de salaire via la CAE. Le portage administratif est assuré par des financements tiers, souvent publics dans les champs de l'ESS ou de la Politique de la ville. L'objectif principal des Kpa-cités est ainsi d'offrir un cadre sécurisé pour tester des activités entrepreneuriales et découvrir la gestion d'entreprise (prix, facturation, suivi administratif, relation client) tout en bénéficiant de revenus directement liés à l'activité menée.

### Moulins coop : Une Kpa-cités à Moulins (Lille) portée par la Maison de quartier

Pour le quartier, ce portage permet de dynamiser les initiatives et d'offrir de nouveaux services aux habitants en développant un écosystème d'activité dans une structure de proximité comme une maison de quartier. Dans le quartier de Moulins à Lille, c'est la construction d'un jardin dans un espace délaissé qui a initié la démarche. Suite à ces travaux et des acquisitions de compétences il paraissait logique, pour Fanny Houssière, directrice de la Maison de quartier Les Moulins, de les mettre au service d'une dynamique économique : que ce soit dans des travaux de pépinières ou d'aménagement paysager et le projet « Moulins Coop » a permis de profiter de ces nouvelles compétences pour aller plus loin. La maison de quartier a pu porter le projet, qui a proposé des services de restauration, de traiteurs ou de comptabilité notamment et à destination des acteurs locaux (acteurs publics et maison de l'ESS à proximité), tout en continuant l'extension du jardin collectif. Pour aller plus loin, une réflexion est lancée sur les services d'une conciergerie qui permettrait de compléter l'offre de produits et prestations de Moulins Coop. Pour les financements, 44.000€ ont été nécessaires la première année pour atteindre 115.000€ en rythme de croisière (avec des financements du PIA jeunesse, de la région, de fondations et de la Politique de la ville (Etat-ville de Lille).



- Le diaporama projeté le 16 octobre 2019 lors du Pop-Up dev éco : [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/presentation\\_kpa-cite\\_161019\\_irev.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/presentation_kpa-cite_161019_irev.pdf)  
- Le site des Kpa : <https://kpacite.initiative.place/>

*Et sur les garages de rue, les tentatives de proposer des garages solidaires dans les quartiers vous paraissent de bonnes idées ?*

Ce type d'initiative peut être bonne mais attention toutefois à ne pas passer à côté des sociabilités des quartiers populaires. Parachuter une réponse descendante et encadrante est vouée à l'échec car les solutions à moindre coût existent déjà dans les réseaux proches et familiaux. Peut-être que laisser une friche pour y mener des activités permettraient d'y voir des développements intéressants ? je pense aux marchés au puce qui sont souvent interdits ou aux garages de rue.

*Et ces activités sont-elles l'essentiels du travail de ces individus ?*

Ce sont des trajectoires de personnes, avec des entrées et sorties permanentes. Le travail de subsistance est aussi temporaire. Les personnes alternent l'emploi

formel puis un travail de subsistance qui parfois se développe, puis un retour au travail formel. On peut faire l'hypothèse que la crise sanitaire et la raréfaction du travail formel ont contribué au renforcement de ces économies de subsistances.

### La problématique à mettre en débat à l'issue de l'atelier : Quel rôle peut porter l'action publique sur ce sujet ?

L'action publique peut amorcer des projets innovants pour expérimenter des nouveaux modèles économiques. Cependant, il convient de trouver des débouchés à l'issue des expérimentations : le droit commun doit également prendre le relais des financements expérimentaux. De même, les expéri-

mentations doivent trouver leur modèle économique qui passe par des revenus, des financements privés, mais également par une part publique.

L'action publique doit également soutenir l'initiative dans sa capacité à acheter du service, comme acheteur public dans une logique d'achat responsable, la collectivité peut ainsi faire appel à ce type de prestation.

Enfin, l'action publique doit également être en capacité de permettre des écosystèmes vertueux en intégrant des lieux et des regroupements d'acteurs au sein des quartiers, afin qu'une mixité de fonction puisse permettre le développement de services autour de lieux économiques.



#### RESSOURCES

#### Pour aller plus loin



- La Ville vue d'en bas, travail et production de l'espace populaire, collectif Rosa Bonheur, Editions Amsterdam, septembre 2019.



- D'une économie informelle à une économie formelle, dossier thématique n°1, ADULM, octobre 2019 : <https://www.adu-lille-metropole.org/productions/demarche-developpement-economique-et-emploi-pour-les-quartiers-en-renouvellement-urbain-dune-economie-informelle-a-une-economie-formelle/>

- La mécanique de rue : vertus cachées d'une économie populaire dénigrée, par Abou Ndiaye & Agnès Deboulet & Khedidja Mamou, mai 2019 : <https://www.metropolitiques.eu/La-mecanique-de-rue-vertus-cachees-d-une-econopopulaire-denigree.html>
- La mécanique à ciel ouvert, un travail de subsistance dans les quartiers populaires, par le Collectif Rosa Bonheur, mars 2019 : <https://www.metropolitiques.eu/La-mecanique-a-ciel-ouvert.html>
- Economie informelle et quartiers prioritaires : « Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi », Avis du CNV, octobre 2019 : <https://irev.fr/actualites-0/le-cnv-adopte-deux-nouveaux-avis>
- Mise en débat... Pratiques informelles, replay de la rencontre organisée par Résovilles avec Abou Ndiaye et Claude Sicart, 18 septembre 2020 : <https://www.resovilles.com/mise-en-debat-pratiques-informelles-en-direct/>

